

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du mardi 30 septembre 2025

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025			
n°Décision	Date de retour Préfecture	Service	ANNÉE 2025
25 -10886	17/06/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C25043 est attribué à la "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE". Le contrat a pour objet la mise à disposition de la médiathèque Elsa Triolet à titre gracieux, dans le cadre du festival de littérature jeunesse "Livre comme l'air". Les dates de mise à disposition des locaux de la médiathèque Elsa Triolet sont définies comme suit : vendredi 28 et samedi 29 mars 2025.
25 -10887	17/06/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°C25050 est attribué à la société "HOTTES CLEAN" sise 93160 Noisy le Grand. Le contrat a pour objet la "maintenance des systèmes d'extraction d'air de cuisine des bâtiments communaux". La prestation commencera à compter de la date de notification du contrat, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction et sans pouvoir excéder trois ans. Le contrat est conclu pour un montant de 2480.40 € TTC par année.
25 -10890	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°1 - TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE - VRD - ESPACES VERTS, a pour but d'intégrer certains travaux modificatifs. Cela comprend la fourniture et pose de 68 plaques de répartition sur les deux allées Est et Ouest, ainsi que la réalisation d'une talonnette et plateforme dans les vestiaires du rez de chaussée. Cet avenant a une incidence financière d'un montant de 26 415.90 € TTC.

25 -10891	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°2 - TRAVAUX - CHARPENTE MÉTALLIQUE a pour but d'intégrer certains travaux modificatifs. Cela comprend les supports métalliques complémentaires pour le maintien des appareils de gym. Cet avenant a une incidence financière d'un montant de 11 184 € TTC.
25-10892	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°3 - COUVERTURE - BARDAGE - ÉTANCHÉITÉ, a pour but d'intégrer certains travaux modificatifs. Cela comprend le remplacement du bardage Equitone par du Fundermax. Cet avenant a une incidence financière d'un montant de 2054.32 € TTC.
25-10893	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°4 - MENUISERIE ALUMINIUM - SERRURERIE. Le présent avenant n°1 a pour objet la prolongation de la durée des travaux. En raison du délai de notification du lot n°2, qui a entraîné le décalage de la date de démarrage du chantier, le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 24 octobre 2025. Cela comprend le remplacement du bardage Equitone par du Fundermax. Cet avenant n'a pas d'incidence financière.
25-10894	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°5 - MENUISERIE BOIS, a pour but d'intégrer certains travaux modificatifs. Cela comprend les moins-values relatives aux prestations prévues pas Kassioppé (miroir/barre de maintien/espaliers). Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché public de moins 6089.99 € TTC.
25-10895	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°6 - CLOISONS - DOUBLAGE - PLAFONDS - ISOLATION. Le présent avenant n°1 a pour objet la prolongation de la durée des travaux. En raison du délai de notification du lot n°2, qui a entraîné le décalage de la date de démarrage du chantier, le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 24 octobre 2025. Cela comprend le remplacement du bardage Equitone par du Fundermax. Cet avenant n'a pas d'incidence financière.
25-10896	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°7 - FAIENCE, RESINE, PEINTURE, NETTOYAGE. Le présent avenant n°1 a pour objet la prolongation de la durée des travaux. En raison du délai de notification du lot n°2, qui a entraîné le décalage de la date de démarrage du chantier, le délai

			d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 24 octobre 2025. Cela comprend le remplacement du bardage Equitone par du Fundermax. Cet avenant n'a pas d'incidence financière.
25-10897	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°8 - ELECTRICITÉ CFA/CFO. Le présent avenant n°1 a pour objet la prolongation de la durée des travaux. En raison du délai de notification du lot n°2, qui a entraîné le décalage de la date de démarrage du chantier, le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 24 octobre 2025. Cela comprend le remplacement du bardage Equitone par du Fundermax. Cet avenant n'a pas d'incidence financière.
25 -10898	18/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°9 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE, a pour but d'intégrer certains travaux modificatifs. Cela comprend, la fourniture de siphons classique ainsi qu'un siphon CF pour la chaufferie. Cet avenant a une incidence financière d'un montant de 2 150.40 € TTC.
25 -10900	18/06/2025	CIMETIÈRE	La présente convention a pour objet de fixer les règles morales d'exercice de partenariat établi entre la commune de Villeparisis et le bénévole à l'occasion de la volonté de don exprimée par celui-ci. Le bénévole s'engage à : - Assurer l'ouverture et la fermeture :° De la petite porte du nouveau cimetière, ainsi que celle de l'ancien cimetière, tous les weekends et jours fériés :° Le matin à 8h00 - Le soir :° À 17h00 du 1er octobre au 31 mars° À 19h00 du 1er avril au 30 septembre
25 -10904	19/06/2025	CENTRE CULTUREL	La convention n°C25052 intitulée "CONVENTION DE PARTENARIAT" a été attribuée à l'association "CIRQUE ÉVOLUTION" située à Fosses (95470). Elle vise à établir un partenariat définissant le cadre de référence pour les actions conjointes prévues durant la période concernée. La Ville s'engage à une participation financière aux actions menées conjointement, pour un montant total de 1 500 € TTC.
25 -10906	20/06/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C25049 est attribuée à la microentreprise "LA FÉE EN CHANT THÉ" sise 77270 Villeparisis. La prestation de narration active à destination des enfants de 0 à 4 ans et de leurs parents se déroulera les 13 septembre, 18 octobre, 22 novembre et 6 décembre 2025, de 10 heures à 12 heures. le contrat est conclu pour un montant de 1 440 € TTC.

25 -10908	20/06/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°C25053 est attribuée à la société "SFDE VEOLIA" sise 92000 Nanterre. Le contrat a pour objet la vérification et l'entretien des points d'eau incendie situés sur le domaine public. La prestation commencera à compter de la date de notification du contrat, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction et sans pouvoir excéder trois ans. Le contrat est conclu pour un montant total pour deux années ne dépassant pas 30 000 TTC.
25 -10911	24/06/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Balayage de la voirie par la société "SEPUR" sise 78850 Thiverval-Grignon. Le présent avenant a pour objet de préciser les modalités de révision des prix pour le présent marché selon les dispositions suivantes : Pn = Prix révisé, P= Prix de base, ICMO3= Indice des salaires et charges (collecte des ordures ménagères), ICMO31= Indice connu à la date de révision, ICMO33= Indice connu à la date de notification du marché. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.
25 -10955	27/06/2025	ÉDUCATION	Convention relative au remboursement des frais de restauration scolaire pour les enfants de communes extérieures entre les communes de ""Champs-sur-Marne"" et ""Villeparisis"". La référence pour la participation financière, est fixée selon les modalités suivantes : Le paiement s'établira sur la base du prix de revient d'un repas servi. C'est-à-dire, le prix facturé TTC (en distinguant les repas maternels des repas élémentaires) par notre prestataire, auquel s'ajoutent les fluides (eau, gaz, électricité, téléphone) et le personnel intervenant pour la restauration scolaire. (base année scolaire 2008/2009). Soit pour l'année scolaire 2024/2025 : élémentaire: 11.23 € et maternelle 13.42 €.
25 -10962	03/07/2025	TECHNIQUES	La convention ayant pour objet "Co maîtrise d'ouvrage concernant les travaux d'aménagements de l'avenue Pierre Colongo et de la rue de Bretagne entre la commune de Tremblay- en France et la commune de Villeparisis" est passé avec la ville de Tremblay-en-France. La présente convention entrera en vigueur à compter de la plus tardive des mesures de publicité entre sa date de transmission au contrôle de légalité et sa date de notification, tandis qu'elle aura pour terme la date de parfait achèvement des travaux. L'ensemble des travaux d'aménagements représente un coût total de 217 207.20 € HT dont 195 486.48 € HT sur le territoire de la commune de Tremblay-en-France soit 90 % du coût total de l'opération et 21 720.72 € HT sur le territoire limitrophe entre la commune de Villeparisis et la commune de Tremblay-en-France, ce qui représente 10% du coût total de l'opération.

25 -10972	04/07/2025	FINANCES	M57 - Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédits de la section de fonctionnement - décision fongibilité n°3. Est autorisé le virement de crédits en section de fonctionnement du chapitre "65" vers le chapitre "011" d'un montant de 1 419 €.
25 -10982	08/07/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "STADE AUGUSTE DE-LAUNE" situé avenue Henri VI, au bénéfice de l'association "ESAT" sise 77270 Villeparisis. Le "terrain en herbe" est mis à disposition le 27 juin 2025 de 8h à 13h.
25 -10985	09/07/2025	ENFANCE	Le contrat n°C25095 est attribué à la SARL " LA FERME DE TILIGOLO" sise 79150 Saint Maurice et Etusson. La représentation d'un spectacle, pour les enfants du centre de loisirs Célestin Freinet aura lieu le 9 juillet 2025 de 9h30 à 10h20. Le contrat est conclu pour un montant de 625 € TTC.
25 -10986	09/07/2025	ENFANCE	Le contrat n°C25096 est attribué à la SARL " LA FERME DE TILIGOLO" sise 79150 Saint Maurice et Etusson. La représentation d'un spectacle, pour les enfants du centre de loisirs Pauline Kergomard aura lieu le 15 juillet 2025 de 9h30 à 10h20. Le contrat est conclu pour un montant de 975 € TTC.
25 -11006	10/07/2025	ENFANCE	Le contrat n°C25097 est attribué à la SARL "PROVINS TOURISME" sise 77482 Provins. La prestation concerne une sortie à Provins ainsi que la participation au spectacle "la légende des Chevaliers" le 9 juillet 2025. Le contrat est conclu pour un montant de 307.60 € TTC.
25 -11007	10/07/2025	ENFANCE	Le contrat n°C25098 est attribué à la SARL "PROVINS TOURISME" sise 77482 Provins. La prestation concerne une sortie à Provins ainsi que la participation à un rallye pédagogique" qui se déroulera le 28 août 2025. Le contrat est conclu pour un montant de 230.50 € TTC .
25 -11010	11/07/2025	FINANCES	Le montant des redevances pour l'occupation du domaine public par les canalisations de gaz (RODP) et par les chantiers de gaz provisoires (RODPP) sera calculé en fonction de la population de la commune au 1er janvier 2025, selon le dernier recensement. Pour l'année 2025, ces redevances seront appliquées au taux maximum prévu par la réglementation, avec une revalorisation de 42 % pour la RODP et de 23 % pour la RODPP. Au titre de l'année 2025, la redevance RODP due par GRDF est fixée à 3 015,00 € = ((0.0035 * 57 816) + 100) * 1,42. Au titre de l'année 2025, la redevance RODPP due par GRDF est fixée à 157,00 € = (0.7 *182)*1,23.
25 -11011	11/07/2025	URBANISME	Décision de déléguer l'exercice du droit de préemption urbain au bailleur social, Valophis la Chaumière de l'Ile de France, pour l'acquisition de l'ensemble immobilier sis 33 Boulevard MARCEL Sembat 77270 Villeparisis, cadastré AC n°28, en application de l'article L.211-2 du code de l'urbanisme.

25 -11018	15/07/2025	SPORTS	Convention pour la mise à disposition d'un équipement sportif, de son matériel et du personnel de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. La piscine intercommunale Jean Taris à Villeparisis sera mise à disposition, avec la supervision des bassins assurée par les agents de l'agglomération pour le sport Agents, l'École Municipale des Sports, le service Animation Seniors et les centres de loisirs. Cette mise à disposition débutera le 15 septembre 2025 et se terminera le 30 juin 2026.
25 -11021	15/07/2025	MARCHÉS PUBLICS	Avenant n°1 au contrat M202413 pour la location de cars avec chauffeurs avec la société "COMPAGNIE SEVIGNÉ". Objet de l'avenant : modifications apportées par cet avenant et impact sur le montant du contrat : Il a été convenu de réduire le prix unitaire mentionné à la ligne 13 du BPU (Autocar de 21 à 63 places maximum avec toilettes) de 616 € TTC à 396 € TTC. Cette offre concerne exclusivement les rotations vers les aéroports (Roissy CDG et Orly) et les gares parisiennes, spécialement pour les publics seniors et autres. Ainsi, le tarif de la ligne 13 du BPU subit une baisse de 220 € TTC, représentant une diminution totale de 35 %.
25 -11023	15/07/2025	MARCHÉS PUBLICS	Avenant n°2 au marché travaux M202402 - lot n°2. Cet avenant vise à intégrer les travaux modifiés suivants : flocage des poteaux et arbalétriers, ainsi qu'une demande formulée par le bureau de contrôle. Le montant de cet avenant s'élève à 6 024 € TTC, portant le nouveau montant total du marché public à 268 296 € TTC. Cet avenant a un impact financier.
25 -11026	16/07/2025	MARCHÉS PUBLICS	Mission OPC relatif à la construction d'un gymnase à Villeparisis L'avenant de transfert de contrat n° C24066 a pour but de rectifier une erreur matérielle concernant la dénomination du titulaire, qui doit être mise à jour pour indiquer "Marc Ancel Ingénierie". Cet avenant n'a aucune incidence financière.
25 -11028	16/07/2025	LOGEMENT	Convention d'occupation : La présente convention d'occupation est établie entre la commune de Villeparisis, désignée comme le "bailleur", le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, désigné comme le "preneur", et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, désignée comme le "payeur". Le local concerné est situé au rez-de-chaussée du bâtiment A, au 2 place François Mauriac, 77270 Villeparisis, et a une superficie de 99 m². Ce local se trouve dans un immeuble en copropriété, à droite de l'entrée. Il dispose d'un accès extérieur vers un parking privé, incluant une place réservée non numérotée ainsi qu'un box. Les locaux sont destinés à accueillir la création et l'expérimentation d'un programme de promotion de la santé mentale et du bien-être des jeunes enfants (0-3 ans) sur le territoire de Villeparisis, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Le bail est consenti

			pour un loyer mensuel hors charges de 2 130 €, payable chaque mois par mandat administratif à terme échu, avec un forfait de charges générales de 133 € (incluant les dépenses d'entretien courant, l'eau, et les charges récupérables des parties communes) à la charge du "payeur". Cette convention d'occupation est conclue pour une durée de 18 mois, à compter de la date d'entrée dans les lieux par le preneur.
25 -11034	17/07/2025	SPORTS	La présente convention a pour objectif de définir les modalités de co-organisation entre Roissy Pays de France et la commune de Villeparisis concernant les actions liées au « sport-santé ». Dans le cadre de cette initiative, la commune et Roissy Pays de France prévoit d'organiser diverses actions avec un budget prévisionnel de 102 000 €. Pour chaque événement co-organisé, Roissy Pays de France contribuera au financement selon les modalités suivantes : Jusqu'à 50 % du coût total si la commune est le seul financeur. À hauteur du financement accordé par la commune en cas de co-financement avec d'autres partenaires. Pour soutenir les actions décrites à l'article 2 de la présente convention, Roissy Pays de France s'engage à verser à la commune une somme forfaitaire de 51 000 € TTC (cinquante et un mille euros), à la fin des actions, et au plus tard le 31 décembre 2025. Cette convention prendra effet dès sa signature et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.
25 -11042	18/07/2025	JEUNESSE	Le contrat n° C25099 est attribué à l'organisme "CE-MEA" sise 93306 Aubervilliers. La nécessité de conclure une convention pour l'organisation d'une formation générale BAFA pour 15 jeunes. La première session aura lieu du 15 au 22 juillet 2025 et la seconde se déroulera du 18 au 25 octobre 2025. Les deux prestations se passeront à l'école maternelle Barbara. le contrat est conclu pour un montant de 4 500 € TTC.
25 -11044	21/07/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C25101 est attribué à l'association "LUDIS-TART" sise 31500 Toulouse. La présente convention a pour objectif de définir les modalités pratiques de la mise en place de l'exposition 'le jeu vidéo comme objet culturel' à la Médiathèque Elsa Triolet - Place Pietra-santa - 77270 Villeparisis ainsi que l'animation d'une rencontre sur le thème "Arts et jeu vidéo" à destination d'un public âgé de 12 ans et plus. L'exposition comprend six panneaux d'exposition sous forme de roll up. La date d'installation de l'exposition est prévue le mercredi 15 octobre 2025 et le démontage le samedi 15 novembre 2025. L'animation de la rencontre sur le thème "Arts et jeux vidéo" est fixée au samedi 8 novembre 2025. Le contrat est conclu pour montant de 1 277 € TTC.
25 -11045	21/07/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C25109 de prestation musicale à destination de tout public est attribué à l'association "MUSICAL EVENTS" sise 83440 Fayence. La convention a pour objet la mise en place de l'animation blindtest live par

			le duo Blind Quest à la Médiathèque Elsa Triolet - Place Pietrasanta - 77270 Villeparisis. La prestation se déroulera le samedi 6 décembre 2025 à 15h. Le contrat est conclu pour un montant de 680 € TTC.
25 -11046	21/07/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C25100 de prestation de spectacle à destination des enfants de 5 à 8 ans est attribué à l'entreprise "SUR MESURE SPECTACLES" SISE 91620 La Ville du Bois. La prestation se déroulera le samedi 20 décembre 2025, à 15h. Le contrat est conclu pour un montant de 872 € TTC.
25 -11055	23/07/2025	ANIMATION SENIORS	Le contrat n°C25094 pour l'organisation d'une activité "après-midi festive" est attribué à la société "ASPANA PRODUCTIONS" sise 53100 Contest. La prestation se déroulera le 7 octobre 2025 pour une durée de 4 heures avec deux thèmes différents. Le contrat est conclu pour un montant de 3 165 € TTC.
25 -11057	23/07/2025	JEUNESSE	Le contrat n°C2025010 ayant pour objet l'organisation "d'ateliers de prise de parole dans la perspective de l'organisation d'un concours d'éloquence inter-collèges à destination des élèves de 3ème des collèges, de la ville de Villeparisis" est attribué à l'association "ELOQUENTIA" sise 75011 Paris. La prestation débutera le 6 janvier 2025 et la finale sera organisée le vendredi 4 avril 2025. Le contrat est conclu pour un montant de 7920 € TTC.
25 -11062	17/07/2025	TECHNIQUES	Le marché M202514 est attribué à la société "ÉNERGIE SYSTHEME" sise 89260 Saint -Martin -sur-Oreuse. Le marché a pour objet les travaux d'installation de climatiseurs à l'école Pauline Kergomard. Le marché est conclu pour un montant de 49 825.21 € TTC.
25 -11065	24/07/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°C251011 ayant pour objet "l'entretien de l'ascenseur du groupe scolaire Joliot-Curie à Villeparisis" est attribué à la société "I.R.E.A ASCENSEURS" sise 92220 Bagneux. La prestation commencera à compter du 01/08/2025 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction et sans pouvoir excéder trois ans. Le contrat est conclu pour un montant de 2 116.80 € TTC.
25 -11085	28/07/2025	LOGEMENT	La convention tripartite de partenariat a pour objet l'implantation d'un programme de promotion de la santé mentale et du bien-être du jeune enfant (0-3 ans) sur le territoire de Villeparisis et de Mitry-Mory, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, l'expérimentation sera menée dans un local d'une superficie de 99 m2 situé au 2 place François Mauriac à Villeparisis. Pour la période d'expérimentation d'une durée de 18 mois à compter de la date de signature du bail. Le loyer sera pris en charge par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France selon les modalités de ce dernier. Dans le cas où la présente convention serait renouvelée, le loyer et les

			charges seront supportés par le Département de Seine-et-Marne.
25 -11100	28/07/2025	MARCHÉS PUBLICS	Le marché n° M202505 ayant pour objet la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (EPI) pour les agents communaux et ceux du CCAS est attribué aux sociétés : CANO SAS Sise 17 Avenue Roger Salengro 77270 VILLEPARISIS, pour le lot n° 1 : « Vêtements de travail, parkas et pantalons de pluie (vêtements de travail) » et pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT, CANO SAS Sise 17 Avenue Roger Salengro 77270 VILLEPARISIS, pour le lot 2 « Vêtements haute visibilité, parkas et pantalons de pluie haute visibilité (vêtements de travail et EPI) » et pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT, CANO SAS Sise 17 Avenue Roger Salengro 77270 VILLEPARISIS, pour le lot 3 : : « Chaussures de travail et de sécurité (vêtements de travail et EPI) » et pour un montant Maximum annuel de 30 000 € HT, CANO SAS Sise 17 Avenue Roger Salengro 77270 VILLEPARISIS, pour le lot 4 : « Équipement de protection individuelle et de sécurité (EPI) » et pour un montant maximum annuel de 30 000 € HT, CANO SAS Sise 17 Avenue Roger Salengro 77270 VILLEPARISIS, pour le lot 5 : « Vêtements de sport (vêtements de travail) » et pour un montant maximum annuel de 25 000 € HT, GK PROFESSIONNAL sise 159 Avenue Galliéni 93170 BAGNOLET, pour le lot 6 : : « Vêtements spécifiques et EPI pour les agents de la police municipale, les ASVP et autres agents du service » et pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT, les prix sont applicables sont ceux des bordereaux de prix unitaires.
25 -11112	31/07/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Séjour Artois en collaboration avec l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas de Calais, située à la route de la Réservation, 62126 Wimille. Objet de l'avenant : Ajout de 2 chambres simples et augmentation de l'assurance annulation. Cet avenant engendre une incidence financière de 1,81 %, soit 95,03 € TTC. Le nouveau montant s'élève donc à 5 392,93 € TTC, contre un montant initial de 5 247,90 € TTC.

25 -11113	31/07/2025	ANIMATION SE- NIORS	Le contrat n° C251012 concerne un séjour au Village Club Azureva, pour 24 personnes au tarif de 484 € TTC par personne, avec une déduction de 212 € de l'ANCV pour les éligibles, ramenant la facture à 278,60 € par personne, soit un total de 11 616,00 € TTC. Deux chambres individuelles peuvent être réservées à 94 € chacune. Une taxe de séjour de 0,75 € par nuit et par personne est également applicable, ainsi qu'une assurance multirisque groupe de 469,90 €. Le montant total ne dépassera pas 13 378,30 € TTC. Le contrat inclut des conditions d'annulation et de révision des prix. Un séjour ANCV de 8 jours/7 nuits à Hauteville-sur-Mer est prévu du 7 au 14 juin 2026. Un acompte de 679 € sera réglé par virement à la signature. Un versement de 3 274,12 € est prévu pour le 9 mars 2026, le solde étant dû sur facture selon les effectifs et après déduction de la subvention ANCV.
25 -11115	04/08/2025	TECHNIQUES	Avenant n°1 au contrat n° C202349 relatif à la construction d'un gymnase à Villeparisis par la société "MARC ANCEL INGENIERIE" sise 93600 Aulnay-sous-Bois. Objet de l'avenant : Le présent avenant a pour objet l'allongement de la mission OPC suite aux différents retards de chantiers. Les phases projet et exécution sont donc prolongées jusqu'à l'achèvement des travaux, prévu fin octobre 2025. L'incidence financière de ces missions sur le montant du contrat représente une augmentation de 4694,40 € TTC. Soit une augmentation du marché de 13,70 % soit un montant total de 38 966.40 € TTC.
25 -11117	04/08/2025	DIRECTION AC- TION CULTURELLE	Le contrat n° C25102 est attribué à l'association "ASTROTAPIR" sise 54510 Tomblaine. Le spectacle "Jo et le Salut des Kraavs" aura lieu le vendredi 19 septembre 2025 à 20h00 à l'esplanade François Mitterrand de Villeparisis. Le contrat est conclu pour un montant de 2091.12 € TTC.
25 -11118	04/08/2025	DIRECTION AC- TION CULTURELLE	Le contrat n° C25106 est attribué à l'association "NOMADENKO" sise 31250 Revel. Le spectacle "les Peintres Nomades" aura lieu le samedi 20 septembre 2025 de 14h30 à 18h30. le contrat est conclu pour un montant de 1882,80 € TTC.
25 -11119	04/08/2025	DIRECTION AC- TION CULTURELLE	Le contrat n° C25104 est attribué à l'association "CIRQUEEVOLUTION" sise 95470 Fosses. Le spectacle "Signatures" aura lieu le samedi 20 septembre 2025 à 15h55. Le contrat est conclu pour un montant de 2637,50 € TTC.
25 -11120	04/08/2025	DIRECTION AC- TION CULTURELLE	La convention de partenariat n°C25105 est attribué à l'association "CIRQUEEVOLUTION" sise 95470 Fosses. Le spectacle "Sanke" aura lieu le 20 septembre 2025 sur la Place François Mitterrand à Villeparisis. Le contrat est conclu pour un montant de 4944.70 € TTC.

25 -11121	04/08/2025	DIRECTION ACTION CULTURELLE	Le contrat n°C25103 est attribué à l'association "LA DÉ-RIVE" sise 19140 Uzerche. Le spectacle intitulé "Bor-derlesse" aura lieu le 20 septembre 2025 à 15h00 Place François Mitterrand à Villeparisis. Le contrat est conclu pour un montant de 2 532 € TTC.
25 -11124	05/08/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°C251013 est attribué à la société "OTIS" sise 77870 Vulaines-sur-Seine. Le contrat a pour objet la "maintenance de l'ascenseur de l'école Barbara". La prestation commencera à compter du 01/08/2025 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction et sans pouvoir excéder trois ans. Le contrat est conclu pour un montant de 2 616 € TTC.
26 -11127	05/08/2025	COMMUNICATION	Le contrat n°C251014 est attribué à la société "SYSTEMES ATTUM" sise 77870 Vulaines-sur-Seine. Le contrat a pour objet la "maintenance de la borne selfie" qui prendra effet à compter du 28 juillet 2025, pour une durée d'un an. Le contrat est conclu pour un montant de 345,60 € TTC.
27 -11128	05/08/2025	MARCHÉS PUBLICS	Avenant de transfert au contrat n° C202349 relatif à la construction d'un gymnase à Villeparisis par la société "MARC ANCEL INGENIERIE" sise 93600 Aulnay-sous-Bois. Objet de l'avenant : Le présent avenant a pour objet de corriger l'erreur matérielle relative à la dénomination du titulaire : il convient de lire MARC ANCEL INGENIERIE. Cet avenant n'a aucune incidence financière.
28 -11130	07/08/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C251016 est attribué l'association "TERRAIN VAGUE" sise 77400 Saint-Thibault-des-Vignes. Le spectacle "Raconte-moi les mille et une nuits" à destination d'un public familial qui se déroulera le samedi 13 décembre 2025 de 15h à 16h. Le contrat est conclu pour un montant de 1 000 € TTC.
29 -11132	07/08/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25056 est attribué à la production "K-WET PRODUCTION" sise 75017 Paris. Le spectacle de " Wali Dia - 1 heure à tuer " aura lieu le vendredi 26 septembre 2025 à 20h30. Le contrat est conclu pour un montant de 16 880 € TTC.
25 - 11133	07/08/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25070 est attribué à la production " 984 PRODUCTIONS " sise 75002 Paris. Le spectacle " Encore un journée divine " se déroulera le 1er février 2026 à 16h00. Le contrat est conclu pour un montant 17 935 € TTC.
25 - 11152	08/08/2025	FINANCES	Convention de Mécénat 25 - 003 dans laquelle la commune de Villeparisis et le Mécène s'associent dans l'objectif de réaliser un projet de partenariat autour d'actions culturelles au sein de Centre Culturel Jacques Prévert. La présente convention a pour objet de définir les modalités du soutien désintéressé apporté par le Mécène à la Ville dans la réalisation du Projet sus-cité; de préciser et de délimiter les engagements de chacune des Parties. Le Mécène s'engage à apporter son soutien au projet décrit dans le Préambule en versant la somme de 10 000 € au Centre Culturel. Le Mécène

			s'engage à effectuer le versement sous forme de virement bancaire en une fois selon les modalités suivantes : 1 versement en cours d'année 2025. La Ville s'engage à utiliser l'intégralité de la contribution par le Mécène pour financer le Projet du Centre Culturel Jacques Prévert.
25 - 11154	22/08/2025	ÉVÈNEMENTIEL	Le contrat n° C251015 est attribué à la société "ASA-PARA PRODUCTIONS " sise 53100 Contest. L'animation musicale aura lieu le mardi 16 septembre 2025 lors de la fête du personnel. Le contrat est conclu pour un montant de 1 318,75 € TTC.
25 - 11155	22/08/2025	MARCHÉS PUBLICS	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis. Avenant n°1 au marché travaux - lot n°2 - TRAVAUX - CHARPENTE MÉTALLIQUE a pour but d'intégrer certains travaux modificatifs. Cela comprend les supports métalliques complémentaires pour le maintien des appareils de gym. Cet avenant a une incidence financière d'un montant de 11 184 € TTC.
27 - 11173	03/09/2025	ÉVÈNEMENTIEL	Le contrat n°C25119 est attribué à la société "K'DANCE ANIMATION" sise 77500 Chelles. La prestation a pour objet une "animation musicale" à l'occasion du marché de Noël qui se déroulera les 12, 13 et 14 décembre 2025 au Parc Honoré de Balzac. Le contrat est conclu pour un montant de 4 545,45 € HT.
25-11175	04/09/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n° C25118 est attribué à l'association "Surface" sise 77270 Villeparisis. Cette prestation concerne une "intervention artistique" lors des journées nationales des artistes, accessibles à tout public, qui se dérouleront les 13 et 14 septembre 2025 au Centre Culturel Jacques Prévert. Le contrat est conclu pour un montant de 1 600 € TTC.
25-11176	04/09/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n° C25120 est attribué à l'association "NEGITACHI" sise 94140 Alfortville. La prestation relative à la représentation d'un spectacle de "chant choral" à destination de tout public, qui se déroulera le samedi 8 novembre 2025 de 15h à 16h. Le contrat est conclu pour un montant de 300 € TTC.
25-11177	04/09/2025	ENFANCE	Le contrat n° C25121 est attribué à l'auto entreprise "MAGGIE LIT" sise 77270 Villeparisis. La prestation concerne des "animations de lectures et contes pour les enfants des 8 écoles maternelles de la ville de Villeparisis (Barbara, République, Célestin Freinet, Ernest Renan, Aristide Briand, Normandie Niemen, Pauline Ker-

			gomard et Mail de l'Ourcq). Les animations se dérouleront de septembre à décembre 2025 sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h30 les jeudis et vendredis. Le contrat est conclu pour un montant de 1 400 € TTC.
25-11182	05/09/2025	URBANISME	Le contrat n° C202320 est attribué à la société "RE-FPAC-G-P.A.C (SAS GPAC)" sise 59700 Marc-en -Baroeul. La prestation a pour objet la mise à jour d'une "convention d'assistance et de suivi pour la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure". La prestation commencera à la date de notification du contrat au prestataire pour une durée de 3 ans. Le contrat est conclu pour un montant de 17 400 € TTC. - 2026 : 7 320 € TTC - 2027 : 5 040 € TTC - 2028 : 5 040 € TTC
25-11184	08/09/2025	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Convention d'occupation du sol et d'approvisionnement en électricité pour le Food truck de Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah. La ville de Villeparisis propose à Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah une place sur la place François Mitterrand, avec l'autorisation de se raccorder à une borne électrique à proximité. Cette initiative vise à satisfaire les besoins des consommateurs locaux, conformément à la liberté du commerce. Planning d'occupation : Semaine 37 : 10 septembre (16h-20h) puis du 11 au 13 septembre (11h-14h et 18h-20h). Semaine 38 : 15 au 18 septembre (11h-14h et 18h-20h). Semaine 39 : 22 au 27 septembre (11h-14h et 18h-20h). Semaine 40 : 29 septembre au 4 octobre (11h-14h et 18h-20h). Semaine 41 : 6 au 11 octobre (11h-14h et 18h-20h). Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah sera absent les 14 septembre et 19-20 septembre en raison d'événements locaux. Le tarif de stationnement est de 18,15 euros par jour, soit un total de 471,90 euros pour 26 jours. L'électricité sera facturée au tarif en vigueur d'Engie à la commune de Villeparisis, soit 0,45 euros le kilowattheure . Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah souhaite un raccordement continu. Pour la période du 10 septembre (16h) au 11 octobre (20h), le coût de l'électricité sera de 292,05 euros pour 28 jours.
25-11188	09/09/2025	ACHAT ET APPROVISIONNEMENT	La ville de Villeparisis a décidé de vendre aux enchères deux imprimantes multifonctions professionnelles, désormais obsolètes, sur la plateforme AGORASTORE. Ces imprimantes ont été vendues à la société "WAKENSON MENUISERIE", située à Sarcelles (95200), pour un montant total de 144 € TTC. Les fonds recueillis seront enregistrés dans le budget principal de la ville de Villeparisis, au chapitre 77 (produits exceptionnels).

25-11190	09/09/2025	ACHAT ET APPROVISIONNEMENT	La ville de Villeparisis a décidé de vendre aux enchères le mobilier scolaire (10 matelas), désormais obsolète, sur la plateforme AGORASTORE. Ce mobilier scolaire (10 matelas) a été vendu à "Madame Ingrid MORENO", situé à Gonnevillle sur Scie (76590), pour un montant de 50 € TTC. Les fonds recueillis seront enregistrés dans le budget principal de la ville de Villeparisis, au chapitre 77 (produits exceptionnels).
25-11191	09/09/2025	MÉDIATHÈQUE	Convention de mise à disposition à titre gracieux entre la Commune de Villeparisis et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, relative à l'utilisation : - des locaux de la médiathèque Elsa Triolet, - du hall d'exposition du Centre Culturel Jacques Prévert, dans le cadre du festival de pop culture "BAM" Les locaux seront mis disposition pour le période suivante : du samedi 18 octobre au samedi 15 novembre 2025 inclus.
25-11198	10/09/2025	SPORTS	Contrat de location d'une salle communale ou d'un terrain communal "PISTE DE ROLLER" située avenue du Poitou 77270 Villeparisis, à " l'ASSOCIATION LIGUE DE FRANCE DE ROLLER ET SKATEBORD", sise 94250 Gently. La location de la piste roller est programmée le 21 septembre 2025 de 9h à 18h pour une activité sportive.
25-11208	12/09/2025	DIRECTION ACTION CULTURELLE	Le contrat n°C25122 est attribué à l'association "SHAM" sise 93350 Le Bourget. Ce contrat concerne l'organisation d'une guinguette, dans le cadre du Festival Temps Fort Primo, qui se déroulera le 19 septembre 2025 à Villeparisis. Le contrat est conclu pour un montant de 4 000 € TTC.
25-11209	12/09/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25061 est attribué à la production "MK10 PRODUCTION" sise 75003 Paris. Le spectacle "Alison Wheeler" se déroulera le 28 novembre 2025 au Centre Culturel. Le contrat est conclu pour un montant de 15 825 € TTC.
25-11210	12/09/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25073 est attribué à la production "ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE" sise 94140 Alfortville. Le spectacle "Le Basset et le Basson" se déroulera le 10 février 2026 au Centre Culturel. Le contrat est conclu pour un montant de 4 220 € TTC.
25-11211	12/09/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25092 est attribué à la production "ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE" sise 94140 Alfortville. Le spectacle "Alice Swing" se déroulera le 29 mai 2026 au Centre Culturel. Le contrat est conclu pour un montant de 8 440 € TTC.
25-11212	15/09/2025	SECRETARIAT GENERAL	Convention de partenariat pour la réalisation des études urbaines visant la redynamisation des centres-villes entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et la commune de Villeparisis. La convention a pour but de préciser les modalités : - des engagements des parties, - de la mise en œuvre d'un cofinancement entre l'agglomération et la commune,

			<p>fondé sur la présentation d'études urbaines susceptibles de faciliter les décisions des élus. Elle vise également à établir des objectifs communs, à définir les actions à entreprendre, en mettant particulièrement l'accent sur celles qui peuvent solliciter ces domaines de compétence ou nécessiter l'intervention d'un large éventail de prestataires externes. L'agglomération souhaite renforcer la revitalisation des centres bourgs par : le co-financement d'études urbaines sur le territoire intercommunal, le soutien à l'ingénierie de projet, comme défini par l'intérêt communautaire lié à la politique locale du commerce et au soutien des activités commerciales (délibération du conseil communautaire n° 17.072 du 23 novembre 2017). Cela inclut notamment les initiatives de redynamisation et de protection d'un commerce de proximité de qualité. Roissy Pays de France s'engage à fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le dispositif « Attractivité des centres-villes à destination des communes » sur son territoire, dans les limites du budget approuvé. Cette participation se traduira par un remboursement des frais à hauteur de 80 % des dépenses éligibles, avec un plafond de 60 000 € HT par étude. L'étude présentée par la commune de Villeparisis, s'élevant à 20 000 € HT, sera soutenue par l'agglomération pour un montant de 16 000 € HT, soit 80 % de la dépense subventionnable.</p>
25-11214	15/09/2025	FINANCES	<p>La décision a pour objet M57 - Fongibilité de crédits dits : décision budgétaire modificative portant virement de crédits de la section de fonctionnement : Décision de fongibilité n°04 - Exercice 2025.</p> <p>Autorisation de virement de crédits en section de fonctionnement du chapitre "65" vers le chapitre "011" d'un montant de 6 995,66 €, correspondant au détail des comptes à mouvementer ci-dessous :</p> <p>SGL 020 65188 SGL -6 995,66 € SGL 020 6282 SGL 155,16 € SGL 020 6232 SGL 6 840,50 €</p>
25-11227	16/09/2025	COMMUNICATION	<p>Le contrat n°C25125 est attribué à la société "EVENT SERVICES & CONSULTING", située à Toulouse (31000). Il porte sur la mise en place d'un système de billetterie en ligne destiné aux inscriptions et aux paiements relatifs à la Villeparisienne (course et marche solidaire), ainsi qu'à toute autre prestation similaire. Service pris en charge par le prestataire.</p>

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du tableau des décisions.

Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Madame Nassera ZOUBIR est désignée comme secrétaire de séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2025

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 septembre 2025 est approuvé après le vote suivant :

ADOPTÉ après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

33 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-72/09-01

Rapport d'activité 2024 de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

Émetteur : Direction général des services

Rapporteur : Gabriel GREZE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-73/09-02

Décision modificative n° 1 – Budget primitif - Exercice 2025

Émetteur : DGA Services Ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire)

7 contre dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition et Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-74/09-03

Demande de fonds de concours (FDC) de la commune de VILLEPARISIS auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) au titre de la création de pistes cyclables

Émetteur : DGA Services Ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-75/09-04

Mise en vente de parcelles communales

Émetteur : DGS – Direction de l'urbanisme

Rapporteur : Laurence GROSSI

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire)

6 abstentions dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-76/09-05

Exercice 2025 – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour le budget principal

Émetteur : DGA Services Ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

32 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-77/09-06

Exercice 2025 – Admission en créances éteintes sur titres de recettes irrécouvrables pour le budget principal

Émetteur : DGA Services Ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

32 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-78/09-07

Adhésion au SIGEIF de la commune de Longpont-sur-Orge (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz

Émetteur : Direction générale des services

Rapporteur : Gabriel GREZE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-79/09-08

Modification des tarifs des mises à disposition et prestations, et des tarifs du bar du Centre culturel Jacques Prévert de Villeparisis

Émetteur : DGA Animation – Direction de la Culture

Rapporteur : Christine GINGUENE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

7 abstentions dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition et Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-80/09/09

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association USMV Plongée les Gorgones de Villeparisis

Émetteur : DGA Animation – Direction de l'Évènementiel et de la Vie associative

Rapporteur : Caroline DIGARD

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-81/09-10

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Macadam 77

Émetteur : DGA Animation – Direction de l'Évènementiel et de la Vie associative

Rapporteur : Monsieur Cyrille GUILBERT

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-82/09-11

Marché M202314 « Construction d'un gymnase sur le site sportif et de loisirs Aubertin à Villeparisis » – Avenant n° 2 au Lot n°6 « Cloisons – doublages – plafonds – isolation »,

Émetteur : DGA Services Ressources

Rapporteur : Stéphane PAVILLON

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

7 abstentions dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition et Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-83/09-12

Garantie d'emprunt au profit de VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'ILE DE FRANCE - pour l'acquisition – amélioration de 5 logements locatifs sociaux PLAI-PLUS-PLS – 85 rue de Ruzé/2 avenue de Berny

Émetteur : DGS – Direction de l'habitat, du logement et de l'insalubrité

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

32 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-84/09-13

Réaménagement de 5 lignes du prêt 143346 accordé par la Caisse des dépôts et consignations à SCIC HLM MC HABITAT – GROUPE ESSIA – et garanti par la Ville de Villeparisis pour l'opération immobilière de 26 logements sis 17 à 21 bis rue du Maréchal Foch

Émetteur : DGA Services Ressources

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire)

**6 abstentions dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)
1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)**

Délibération n° 2025-85/09-14

Approbation du barème et de la tarification applicable aux offres de voyages seniors "classique" et "mini-séjour" 2026

Émetteur : DGA Animation – Service Animation seniors

Rapporteur : Caroline DIGARD

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-86/09-15

Séjour au ski à Albiez (savoie) pour les 12/17 ans

Émetteur : DGA Animation et attractivité

Rapporteur : Alain GOREZ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-87/09-16

Mise à jour du tableau des effectifs

Émetteur : DGS – Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

32 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-88/09-17

Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par la mission intérim territorial du Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne- Autorisation de signature

Émetteur : DGS – Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2025-89/09-18

Rapport d'activité 2024 du délégataire Loiseau Marchés

Émetteur : DGS – Service développement économique

Rapporteur : Nassera ZOUBIR

PREND ACTE

Affichée à la mairie et mis en ligne sur le site de la ville le 3 octobre 2025

